le frais; on payera comptant a celuij qui sera commis pour en faire la distribution par deca, la somme de 10000 ttes a condition qu'il sera delivrez au plus tard au 20 Septembre prochain, ou on donnera bonne caution a Amsterdam pour la ditte somme, auparavant qu'on en voye les Passeports.

Les basteaux des pesches sallees sont d'environ 40 a 45. tonneaux et pour les pesches fraiches de 20 a 25 tonneaux, ils ne porteront autre chose que leurs filets, Sel et Victailles, apres le distribution faitte des dits Passports, on envoyera une liste Noms des Maistres et des basteaux;

C.W.V.

## De Mr. Christophe George Cunes
### a la Haye le 24. Aoust 1673.

Monsieur je vous adresse ces lettres par ordre du Gouvernement pour les faire tenir seurement a leurs addresses, elles n'ont peu estre prestes assez tost pour les envoyer Mardij 22. de ce mois par la Poste d'Espagne, c'est pourquoij vous estes prié que par vostre bonne direction elles puissent estre envoyées en deligence; c'est pour un affaire qui regarde S.A. a cause de ses droits sur les prises qui ont esté menées en Galice dont on n'a pas beaucoup de soin, c'est pourquoij on sera bien aise de scavoir icij que les lettres ont esté envoyées aux lieux destinez par Vostre sage conduite, principalement celles de Mrs. Melitre et Urgandi Commrs. de S.A., afin qu'elles soyent rendues en main propre par quelque addresse par.re de par dela, excusez la liberté et en revange servez vous en toute occasion de celuy qui est

C.W.VI.

## De Mr. de Luijlichem
### a la Haye ce 24 Aoust 1673.

Je vous rens graces Monsieur des Ouaires de vos Messieurs et seray bien aijse de vour quelles en seront les suittes dans les opinions de plus sedvens de par dela, comme vos gens sont fort indústrieux a bien cultiver ce que d'autres ont produit.

J'envoije a mon Filz les lettres de Mr de Ruijser et Tromp touchant les glorieux Succes dont il a pleu a Dieu de benir ce petit Estat pour la 1. fois en une année contre deux sy puissantes flottes Royales ad ho factum est istud sy une fois en 3 ans telle chose arrivoit ce ne seroit pas petite merveille, per tot discrimina rerum tendimus ad pacem.

© Nationaal Archief, Den Haag
Aanwinsten Eerste Afdeling, nummer toegang 1.11.01.01, inventarisnummer 124
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/n0445